

Sanofi nomme deux nouveaux dirigeants au Comité Exécutif et annonce la future Présidente d'EUROAPI

- * Viviane Monges rejoint Sanofi en tant que Présidente du conseil de surveillance d'EUROAPI.
- * Roy Papatheodorou est nommé Vice-Président Exécutif, General Counsel et Responsable Legal, Ethique et Intégrité des Affaires.
- * Brendan O'Callaghan est nommé Vice-Président Exécutif, Responsable Affaires Industrielles Globales.

Paris (France) – 29 juillet 2021 - Karen Linehan et Philippe Luscan, qui ont dirigé les départements Legal, Ethique & Intégrité des Affaires (LEBI) et Affaires Industrielles de Sanofi depuis 14 et 13 ans, respectivement, ont décidé de faire valoir leurs droits à la retraite. Karen prendra sa retraite le 31 décembre 2021 et Philippe courant 2022. Sanofi a nommé Roy Papatheodorou et Brendan O'Callaghan comme leurs remplaçants respectifs, qui rejoignent le Comité Exécutif de la société.

Par ailleurs, Viviane Monges rejoindra EUROAPI, une future société européenne de premier plan dédiée au développement, à la production et à la commercialisation de principes pharmaceutiques actifs (API), en tant que Présidente non exécutive et indépendante du conseil de surveillance. Elle deviendra Présidente du conseil d'administration lors de la transformation d'EUROAPI en société anonyme, conformément à la réglementation applicable en matière de gouvernance d'entreprise.

Avec ces trois nominations, Sanofi continue de promouvoir la diversité des profils et des origines culturelles des cadres qui conduisent la modernisation du Groupe.

« Ces nouvelles nominations, issues de la promotion interne ou nouveaux arrivants dans notre entreprise, apportent trois leaders internationaux hautement qualifiés, avec une expertise pharmaceutique de classe mondiale, et une passion pour l'engagement et la direction d'équipes dans de grandes organisations. Brendan et Roy seront un excellent complément à notre comité exécutif », a déclaré Paul Hudson, directeur général de Sanofi. "Quant à Viviane, sa véritable expérience internationale auprès d'entreprises des secteurs privé et public lui permettra d'investir de nouveaux territoires en tant que Présidente d'une future société française qui est appelée à devenir l'un des leaders mondiaux des API. Je remercie Philippe et Karen pour leurs nombreuses contributions au fil des ans. »

Viviane Monges, Présidente non exécutive indépendante du conseil de surveillance

La nomination de Viviane Monges prend effet immédiatement. De nationalité française, Viviane a fait carrière dans plusieurs secteurs. Elle a été directrice financière de la division Business Excellence de Nestlé. Elle a auparavant passé près de vingt années à diriger les opérations financières de trois sociétés pharmaceutiques. Elle a été directrice financière du groupe Galderma S.A., une société multinationale spécialisée dans la dermatologie. Elle a été directrice financière de la région EMOA, puis directrice financière mondiale de la division OTC chez Novartis. Chez Wyeth Pharmaceuticals/Pfizer, elle a été directrice financière de l'unité Global Pharma Business. Elle a également travaillé pour l'Agence France-Presse de 1990 à 1995.

Elle est actuellement membre indépendant des conseils d'administration de plusieurs sociétés pharmaceutiques : UCB, Novo Holdings, DBV Technologies, ADC Therapeutics et Pharvaris. Elle a également siégé au conseil d'administration d'Idorsia de 2018 à 2021.

Roy Papatheodorou, Vice-Président Exécutif, General Counsel et Responsable Legal, Ethique & Intégrité des Affaires (LEBI)

Roy Papatheodorou, qui possède la double nationalité chypriote et italienne, prendra ses fonctions de General Counsel de Sanofi, membre du Comité Exécutif, le 1er février 2022. Il remplacera Karen Linehan qui prendra sa retraite de Sanofi fin 2021, après une longue et fructueuse carrière dans l'entreprise. Roy rejoint Sanofi depuis Novartis, où il était Directeur Juridique de Novartis Pharmaceuticals. Roy apporte une grande expérience dans la direction d'équipes mondiales et diverses très performantes, ayant également dirigé l'équipe des transactions juridiques chez Novartis et ayant été auparavant le directeur juridique du groupe Actavis, un temps l'un des leaders des médicaments génériques. Il a débuté sa carrière au sein du cabinet d'avocats international Linklaters, où il s'est spécialisé dans les fusions et acquisitions internationales, le droit des sociétés et le capital-investissement. Il était basé à Londres, mais a également passé du temps en Russie et au Brésil.

Brendan O'Callaghan, Vice-Président Exécutif, Responsable Affaires Industrielles Globales

Brendan O'Callaghan, de nationalité irlandaise, deviendra le nouveau Responsable des Affaires Industrielles Globales, membre du Comité Exécutif, à compter du 1er octobre. Il succédera à Philippe Luscan qui prendra sa retraite après 32 ans et une immense contribution à Sanofi. Brendan est actuellement le responsable mondial de la plateforme des produits biologiques de Sanofi et le responsable des affaires industrielles du portefeuille de soins spécialisés du Groupe. Il est à l'origine du développement et de l'accélération de la capacité de fabrication de produits biologiques de Sanofi, et dirige des sites de fabrication de classe mondiale comme celui de Framingham (récemment récompensé par le prix "Usine de l'Année" pour son installation de bioproduction continue à technologie numérique). Brendan a rejoint Sanofi en 2015 après avoir travaillé chez

Merck, où il était responsable des produits biologiques, puis Vice-Président des opérations EMOA, après avoir travaillé quelques années chez Schering-Plough.

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Relations médias

Ashleigh Koss

Tél. : +1 (908) 205-2572

Ashleigh.Koss@sanofi.com

Sandrine Guendoul

Tél. : +33 (0)6 25 09 14 25

Sandrine.Guendoul@sanofi.com

Relations Investisseurs - Paris

Eva Schaefer-Jansen

Arnaud Delepine

Nathalie Pham

Relations Investisseurs – Amérique du Nord

Felix Lauscher

Fara Berkowitz

Suzanne Greco

Ligne principale Relations Investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 53 77 45 45

investor.relations@sanofi.com

<https://www.sanofi.com/en/investors/contact>

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur

évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2020 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2020 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.